


	Transports Canada	Date de publication : août 2004	Section 5	Réf. : 2293-INF-53-1
	Sécurité maritime	Approuvé par : AMSP	Révision n° 04	Page : 1 de 3
TP 2293 F	<i>EXAMENS DES GENS DE MER ET DÉLIVRANCE DES BREVETS ET CERTIFICATS</i>			

CHAPITRE 53 - CHEF DE L'ENTRETIEN, VISA POUR UMFM/SURFACE

PARTIE I – EXIGENCES GÉNÉRALES ADRESSÉES AUX CANDIDATS

- 53.1 Le candidat au visa de chef de l'entretien, UMFM/surface, doit :
- (a) être titulaire d'un brevet de capacité de mécanicien de première classe (moteur);
 - (b) avoir effectué trois mois de service réglementaire à bord d'une UMFM/surface en étant muni au moins d'un brevet de capacité de mécanicien de deuxième classe (moteur);
 - (c) être titulaire du certificat médical valide et courant prescrit par le *Règlement sur l'armement en équipage des navires*;
 - (d) être titulaire du certificat valide et courant délivré à chacun des cours suivants :
 - (i) Cours de formation aux fonctions d'urgence en mer, décrit dans la publication TP 4957 ou l'équivalent approuvé,
 - (ii) Cours avancé de secourisme en mer (16 heures) ou l'équivalent approuvé, et
 - (iii) Cours sur simulateur d'appareils de propulsion, niveau II, décrit dans la publication TP 10935;
 - (e) obtenir un certificat attestant la réussite de chacun des cours suivants consacrés aux unités mobiles de forage en mer, tels que décrits dans la publication TP 10937 ou l'équivalent approuvé :
 - (i) Sulfure d'hydrogène (H₂S) – connaissance générale;
 - (ii) Notions fondamentales de survie en mer; et
 - (iii) formation approuvée par la société ou formation en mer approuvée selon les indications de la partie II du présent chapitre, en vue de la conformité avec les exigences de la Résolution A21/Res. 891 de l'Assemblée de l'OMI; et
 - (f) réussir à l'examen oral.


Ces exigences répondent à la norme de compétence énoncée dans la Résolution A21/Res. 891 de l'Assemblée de l'OMI, modifiée à l'intention du surveillant de l'entretien, Surface, telle que présentée dans la partie II du présent chapitre.

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : août 2004	Section 5	Réf. : 2293-INF-53-2
	Approuvé par : AMSP	Révision n° 04	Page : 2 de 3
TP 2293 F	EXAMENS DES GENS DE MER ET DÉLIVRANCE DES BREVETS ET CERTIFICATS		

PARTIE II – NORME DE COMPÉTENCE MINIMALE POUR LE CHEF DE L'ENTRETIEN, UMFM/SURFACE

Ce tableau est fondé sur le tableau 6.de la Résolution A21/Res. 891 de l'Assemblée de l'OMI.

Compétence	Connaissance, compréhension et maîtrise	Méthode de démonstration de la compétence	Critères d'évaluation de la compétence
1. Utiliser les outils prévus pour les tâches de fabrication et de réparation typiques à bord d'une UMFM	Caractéristiques et limites des matériaux utilisés durant les travaux de construction et de réparation Caractéristiques et limites des procédés de fabrication et de réparation Propriétés et paramètres pris en considération dans la fabrication et la réparation des systèmes et des composantes Application des mesures de sécurité au travail dans un atelier	Examen oral conçu expressément pour les UMFM	Être titulaire d'un brevet de mécanicien de première classe (moteur)
2. Utiliser des outils manuels et des instruments de mesure pour démonter, entretenir, réparer et remonter la machinerie et l'équipement de bord	Caractéristiques de conception des matériaux utilisés dans la construction de l'équipement, et sélection de ces matériaux Interprétation des plans et croquis de machinerie Caractéristiques du fonctionnement de l'équipement et des systèmes	Examen oral conçu expressément pour les UMFM	Être titulaire d'un brevet de mécanicien de première classe (moteur)
3. Utiliser des outils manuels et des outils de mesure et d'essai électriques et électroniques pour faire le repérage des défaillances, l'entretien et les réparations	Règles de sécurité applicables aux systèmes électriques Caractéristiques de la construction et du fonctionnement des systèmes et équipements de bord fonctionnant au courant alternatif (CA) et au courant direct (CD) Construction et utilisation des outils d'essai et instruments de mesure électriques	Examen oral conçu expressément pour les UMFM	Être titulaire d'un brevet de mécanicien de première classe (moteur)
4. Utiliser des alternateurs, des génératrices et des systèmes de commande et de contrôle	Groupe électrogène Connaissances et compétences de base en électricité Préparation, démarrage, raccordement et permutaton (changement) d'alternateurs ou de génératrices Repérage des défaillances communes et intervention pour prévenir les dommages Systèmes de commande et de contrôle Repérage des défaillances communes et intervention pour prévenir les dommages	Examen oral conçu expressément pour les UMFM	Être titulaire d'un brevet de mécanicien de première classe (moteur)
5. Faire l'entretien des systèmes techniques, y compris les systèmes de commande et de contrôle	Connaissances et compétences de base en mécanique L'isolement sécuritaire des groupes électrogènes et d'autres types de sources d'énergie et d'équipement doit être fait avant que le personnel soit autorisé à travailler sur ces groupes électrogènes et équipements. Faire l'entretien et la réparation des groupes électrogènes ou de l'équipement	Examen oral conçu expressément pour les UMFM	Être titulaire d'un brevet de mécanicien de première classe (moteur)

 Transports Canada Sécurité maritime	Date de publication : août 2004	Section 5	Réf. : 2293-INF-53-3
	Approuvé par : AMSP	Révision n° 04	Page : 3 de 3
TP 2293 F	EXAMENS DES GENS DE MER ET DÉLIVRANCE DES BREVETS ET CERTIFICATS		

6. Utiliser des moteurs et de la machinerie et évaluer leur rendement et leur capacité	Utilisation et entretien : des moteurs, des machines auxiliaires, y compris les systèmes de pompage et de tuyauterie, et de leurs systèmes de commande et de contrôle, y compris les systèmes de levage s'il y a lieu	Examen oral conçu expressément pour les UMFM	Être titulaire d'un brevet de mécanicien de première classe (moteur)
7. Repérer les défaillances de la machinerie, identifier leur cause et corriger ces défaillances	Détection des défaillances de machinerie et localisation des défaillances, pour prévenir ou limiter le plus possible les dommages	Examen oral conçu expressément pour les UMFM	Être titulaire d'un brevet de mécanicien de première classe (moteur)
8. Organiser des procédures d'entretien et de réparation sécuritaires	Méthodes de mécanique marine Organisation et exécution des procédures d'entretien et de réparation sécuritaires	Examen oral conçu expressément pour les UMFM	Être titulaire d'un brevet de mécanicien de première classe (moteur)
9. Utiliser et entretenir les embarcations/radeaux de sauvetage, les systèmes de largage et les systèmes de prévention, détection et extinction d'incendie	Maintien en bon état de fonctionnement des embarcations/radeaux de sauvetage, des systèmes de largage et des systèmes de prévention, détection et extinction d'incendie Mesures prises dans le but de protéger l'unité et son personnel et de limiter les dommages causés par un incendie, une explosion, un abordage/heurt ou un échouement	Examen oral conçu expressément pour les UMFM Avoir réussi la formation FUM ou l'équivalent approuvé	Être titulaire d'un brevet de mécanicien de première classe (moteur)
10. Prévenir la pollution	Méthodes et aide destinées à prévenir la pollution de l'environnement Connaissance des exigences internationales et nationales applicables, avec une attention spéciale accordée aux : 1. brevets, certificats et autres documents exigés par les conventions internationales ou les lois nationales; à la façon de les obtenir; à leur période de validité 2. responsabilités assumées en vertu d'accords internationaux	Examen oral conçu expressément pour les UMFM	Être titulaire d'un brevet de mécanicien de première classe (moteur)
11. S'assurer que des mesures de sécurité au travail sont en place	Mesures de sécurité au travail	Examen oral conçu expressément pour les UMFM Trois mois de service à bord d'une UMFM	Être titulaire d'un brevet de mécanicien de première classe (moteur)